

Séance du 26 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Pesson et Mmes Chiron, Kahane

Excusés : Mrs Desfarges et Pernet, Mme Puravet

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Date de convocation : 19/01/2024

Date d'affichage : 19/01/2024

Délibération n°20240126_005

Objet : Vente du broyeur de haie et remplacement du tracteur

Vu le projet de remplacer l'actuel broyeur de haie par un broyeur neuf,

Vu le projet de remplacer l'actuel tracteur par un tracteur d'occasion,

Vu le budget communal,

Compte-tenu des différentes propositions faites pour la reprise du broyeur, à savoir :

- Guillaume Desfarges : 700 € HT
- Entreprise Carton : 4 000 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de céder le broyeur à l'entreprise Carton et par conséquent, d'accepter son offre pour le remplacement du tracteur communal par un engin d'occasion.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

